Actualités

VIA TRAJECTOIRE Grand Age
Nord - Pas-de-Calais

https://trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire/

MAI 2015 — N°1 NORD -PAS DE CALAIS

Cellule Régionale VIA TRAJECTOIRE

Secrétariat :

annie.delecroix@ars.sante.fr

03 20 44 55 88

MONTEE EN CHARGE

A ce jour un peu plus de **200 demandes d'entrées** ont été reçues par les EHPAD du Nord-Pas-de-Calais par VIA TRAJECTOIRE.

VIA TRAJECTOIRE GRAND AGE EN FRANCE

8 régions ont actuellement débuté le déploiement du module « Grand Age » :
l'Alsace,
l'Auvergne,
la Basse-Normandie,
la Bourgogne
la Haute-Normandie,
le Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes
et Rhône-Alpes

Le déploiement du **module Grand Age** de l'outil VIA TRAJECTOIRE avance progressivement. Aujourd'hui, 97% des EHPAD du Département du Pas-De-Calais et 86% pour les territoires du Valenciennois et de l'Avesnois ont renseigné l'annuaire décrivant leur établissement dans l'outil VIA TRAJECTOIRE. **Il est donc possible maintenant pour les professionnels accompagnants d'envoyer des demandes d'entrée en EHPAD par le biais de l'outil. Regardez vos tableaux de bord, des demandes arrivent régulièrement !**
Merci à tous pour votre engagement dans ce projet.

Les 4 étapes du déploiement

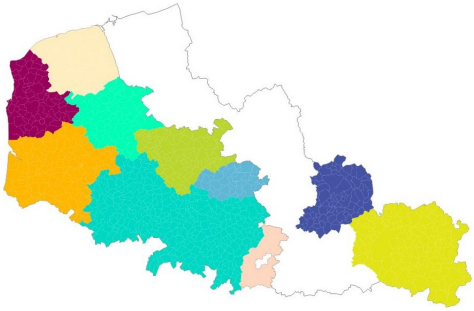

Dans notre région, il a été décidé de déployer prioritairement l'outil sur le territoire du Valenciennois Quercitain dans le cadre du projet PAERPA, parallèlement à un déploiement sur la zone de Sambre Avesnois et sur l'ensemble du département du Pas-de-Calais.

Ce déploiement est organisé en quatre grandes étapes :

ETAPES		Où en sommes-nous ?
ETAPE 1 En cours d'affinage	**Création de l'annuaire des EHPAD**	Tous les EHPAD concernés ont participé aux deux réunions de formation proposées par la cellule régionale « Via trajectoire » au printemps et à l'automne de l'année 2014.
ETAPE 2 En cours d'affinage	**Création de demandes d'admission en EHPAD par des professionnels de santé en établissement sanitaire**	Les référents « Via Trajectoire » des établissements de santé MCO et SSR des territoires concernés ont été conviés à des réunions de formation au module « grand âge », à l'automne 2014. Des réunions supplémentaires sont programmées à la demande.
ETAPE 3 En cours	**Création des demandes par des professionnels d'autres structures ou services (médecins libéraux et structures médico-sociales d'accompagnement).**	La formation des accompagnants institutionnels (Maisons de l'autonomie, CLIC), est en cours pour le Département du Nord et maintenant terminée pour le Département du Pas-de-Calais. En ce qui concerne l'information aux médecins libéraux, celle-ci se fera en priorité sur le territoire du Valenciennois Quercitain, dans le cadre de l'information générale du projet PAERPA. Dans le Pas-de-Calais, l'URPS médecins libéraux est membre du comité de pilotage.
ETAPE 4 La date de lancement n'a pas encore été arrêtée.	Création des demandes par les personnes âgées ou leur famille.	Correspond à une information au grand public sur la possibilité d'utiliser l'outil en direct.

Agence Régionale de Santé Nord-Pas-de-Calais

Le remplissage de vos annuaires

Pour maintenir la **qualité de notre annuaire**, restons vigilant sur les points suivants :

- **Trois onglets renseignés** :

Un annuaire correctement renseigné donne une vision précise de l'offre que vous proposez et permet une orientation des demandes « au plus juste » par le biais du moteur de recherche VIA TRAJECTOIRE.

ATTENTION : au cours de cette période de déploiement de l'outil, il est important au niveau du premier onglet « infos générales » de ne pas cocher **« volet autonomie »** ni **« volet médical » .** Tout dossier incomplet ne vous parviendrait pas ! Merci de vérifier votre annuaire sur ce point.

- **Des unités différenciées** (accueil de personnes handicapées vieillissantes, personnes victimes de maladie d'Alzheimer, …) :

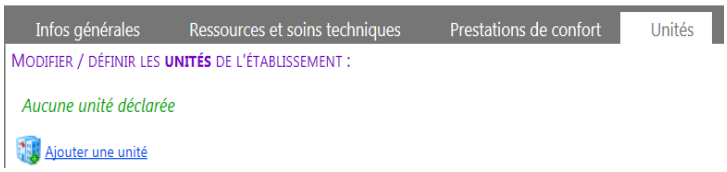

En créant des unités différenciées, vous rendez votre offre clairement visible pour les professionnels qui vous entourent mais également pour le « grand public » qui a la possibilité de consulter l'annuaire VIA TRAJECTOIRE en ligne.

- **Des tarifs journaliers actualisés :**

	Hébergement		Dépendance			Capacité
	Minimum	Maximum	GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6	Nombre de places
☑ Hébergement permanent	75,00 €	87,00 €	18,34 €	11,65 €	4,94 €	84
☐ Hébergement temporaire						

Pensez à **actualiser votre annuaire régulièrement** et particulièrement lorsque l'arrêté de fixation des tarifs vous est communiqué ! Vous pouvez dorénavant les renseigner au centime près.

La réponse à la demande

Vous venez de recevoir une demande d'entrée en EHPAD sur votre tableau de bord. Pour une bonne utilisation de l'outil, **toute demande reçue doit recevoir une réponse**.
3 choix s'offrent à vous :

un positionnement en liste d'attente

un refus

une proposition d'admission, qui après confirmation du demandeur suite aux réponses reçues des EHPAD sollicités et étude approfondie de la situation de votre part, pourra évoluer en admission effective

Nous vous remercions pour votre vigilance.

Et aussi …

- Deux référents par EHPAD ont été nommés. N'hésitez pas à les contacter pour toutes questions (ajout/modification de droits d'accès, compte bloqué…)
- L'équipe régionale VIA TRAJECTOIRE du Nord-Pas-de-Calais vient de rejoindre le groupe de travail inter-régional « Médico-Social Personnes Agées ». N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et propositions rencontrées en tant qu'utilisateur.